



Association des Diabétiques  
de la Manche

## BULLETIN D'ADHESION 2024

**OUI**, j'adhère à l'AFD 50 pour l'année 2024.

N° d'adhérent :

Adhésion annuelle

25 €

Je souhaite compléter mon adhésion par un don d'un montant de :

€

TOTAL =

€

**Le règlement de l'ADHESION et du DON ouvre droit à une réduction fiscale de 66% de son montant**

## MES COORDONNÉES

*Merci de corriger en lettres capitales*

Mme  M. Prénom : ..... Nom : .....

Date de naissance : / /

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél ☎ : ..... Tél ☎ : .....

Courriel: ..... @ .....

J'accepte de recevoir des informations de l'AFD 50 par email.

Date et Signature :

**MERCI DE RENVoyer CE BULLETIN AVEC VOTRE REGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE A :**

**AFD 50**

2, rue de la Gare

Centre Hospitalier Coutances

50200 - COUTANCES

L'AFD 50, 2, rue de la Gare Centre Hospitalier Coutances 50200 COUTANCES est responsable du traitement de vos données à caractère personnel. Son représentant est son président. Vos données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce formulaire seront traitées à des fins de gestion administrative, comptable et fiscale afin de respecter nos obligations légales en la matière. Vos données seront également traitées à des fins de fidélisation et de réactivation dans l'intérêt légitime de l'AFD 50. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des responsables de l'association et peuvent être communiquées aux sous-traitants auxquels l'association peut faire appel dans le cadre de ses traitements. Si vous affectez votre don à la recherche, le siège de la Fédération Française des Diabétiques sera responsable des traitements de vos données personnelles qui lui seront alors transmises. Elle les traitera à des fins de gestion ainsi que dans le cadre légitime de la mise en œuvre de ses missions. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la charte de protection des données du siège : <https://www.federationdesdiabetiques.org/charte-de-protection-des-donnees>. Vous pouvez exercer vos droits sur vos données en écrivant à (adresse postale ou adresse email dédiée professionnelle et non personnelle type Gmail, etc.). Conformément au droit applicable, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle.